



Compte rendu Réunion du Bureau Communautaire
Le 23 juin 2026 à 19H

Ordre du jour :

Décisions du Président

- Camping de Longayroux : avenant n°3 au lot 14 (cuisine) : modification de l'équipement de la cuisine :
- 3 950.00 € HT

Décision du bureau

Validation du devis entreprise Bergheaud – démolition du dôme « méthanisation » 4 routes de Salers

Administration générale

Mise en route des commissions

Renouvellement DSP Maison de la Salers

Tarifs base de loisirs saison 2026 + accrobranche 2026

Mise à jour du tableau des emplois – recrutement micro-crèche St Martin Valmeroux...

Accroissement temporaire d'activité

Validation du devis étude CTG 2027-2031

Enfance/jeunesse :

Projet aménagements des bâtiments centre de loisirs de Pleaux + projet commune – réalisation d'une étude

Budget/Finances :

Créances admises en non-valeurs / créances éteintes

Subventions aux associations

Aides économiques :

Attribution aides à l'investissement

Assainissement :

Marché de Tournemire (attributions + subventions agence de l'eau + cd15)

Tarifs convention POTEL

Attribution aides assainissement non collectif

GEMAPI :

Financement du poste de technicienne rivière Entente Maronne pour 2026

Urbanisme :

Modification PLU Ste Eulalie

Feuille de route élaboration du PLUi

Divers

Retour sur les visites des bâtiments communautaires (travaux, procédure d'assurance...)

Calendrier

QUESTIONS DIVERSES

Présents :

Bernard ANDRIEU, Maire de Saint-Martin Valmeroux
Régine BREUIL, Maire de Brageac
Louis CHAMBON, Maire du Falgoux, Président de la CCPS
Michèle CHASTAN, Adjointe au Maire de Pleaux,
Pascal ESCURE, Maire de Saint-Martin Cantalès
Patrice FALIES, Maire de Freix-Anglards
Delphine LESCURE, Maire de Salers
Jean-Noël PARRA, Maire de Barriac les Bosquets
Françoise VIDAL, Adjointe de la Mairie d'Anglards de Salers.

Excusés :

Nadine ANTIGNAC, Maire de Besse
André DUJOLS, Maire de Saint-Cernin
Arnaud BONY, Adjoint au Maire d'Ally
Jean-Pierre CINQUALBRES, Maire de Saint-Illide

DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur Louis CHAMBON rend compte des décisions prises aux membres du bureau, sur des sujets ne nécessitant pas de délibération

Avenant au marché de travaux Camping de Longayroux

Monsieur le Président a validé un avenant pour le Camping de Longayroux, il s'agit de l'avenant n°3 au lot 14 (cuisine) : modification de l'équipement de la cuisine : - 3 950.00 € HT

Acte de sous-traitance

Isotoner : DC4 modificatif de l'entreprise RMCL à la suite de la signature de l'avenant n°1

L'augmentation du prix du marché consécutive aux résultats de l'étude de sol ont une incidence sur le prix du traitement à la chaux, prestation sous-traitée à RMCL

Montant initial sous-traité à RMCL : 245 105 € HT

Nouveau montant sous-traité après avenant : 358 655 € HT

Monsieur le Président explique que la stabilisation du terrain est difficile et que cet avenant est indispensable et qu'en plus la question de l'eau sur le terrain est une autre problématique.

Monsieur le Président souhaitait proposer aux membres du Bureau de valider la signature du devis de l'entreprise Bergheaud relatif à la démolition du dôme « méthanisation » 4 routes de Salers dont le montant est de 12 170 € HT.

La DREAL a répondu sur ce dossier en début de semaine sur la démolition du dôme et cette réponse mérite un complément. Qu'est ce qui incombe à la Communauté de Communes car la DREAL revient sur le fait de vidanger les deux bassins. Il convient de savoir ce qui doit être réalisé par la Communauté de Communes : est-ce que la démolition du Dôme est obligatoire ?

Il se pose également la question de Saint Bonnet pour lequel le procès entre BOUTTE et MATIERE n'est pas tranché ainsi que l'entretien du site et sa mise en sécurité, Monsieur le Président souhaite avoir plus d'information dans l'attente du Conseil Communautaire

Les membres du bureau actent ces décisions.

ADMINISTRATION GENERALE

Mise en route des commissions :

Monsieur le Président rappelle la composition des commissions et propose la mise en place de celle -ci pour la rentrée de septembre :

- Commission 1 : Sujets économiques / Tourisme (rando – fléchage) / Zones artisanales (règlement de zone / PLUi, publicité...) / Projets futurs (à réfléchir : halle éco Salers, bâtiments multifonction enfance/jeunesse, station-service...) / Michèle, Bernard et Delphine
- Commission 2 : Assainissement (structuration d'un service, programme de travaux, enjeux budgétaires (attributions de compensations, refacturation aux communes...) / SPANC (aides, règlement, pénalités...)
- GEMAPI (prog travaux, suivi étude, structuration syndicales...)
- Agriculture/environnement / Arnaud, Pascal, Jean-Noël avec la question du marché au cadran.
- Commission 3 : Nouvelle CTG / Centres de loisirs / Périscolaire (poursuite et développement) avec la question des plans mercredis, du transport et des ACTP à évoquer.
- Services aux personnes (contrat local de santé, transport (région))
- Mutualisation (budget à définir, réflexion, questionnaire...) / André, Régine, Nadine
- Commission 4 : Programmation culturelle / Associations / Patrimoine / Patrice, Delphine
- Commission 5 : PLUi / Habitat/logement / OPAH
- Plans intercommunaux de Sauvegarde (obligatoire 26/11/2026) (idée mutualisation de la mission avec la CC Pays de Mauriac) / Michèle, Jean-Pierre
- Finances/budgets : Louis & Françoise : reste à recouvrer, amortissements, inventaires (convention DGFIP)

ADMINISTRATION GENERALE

Installation de la CLECT

Monsieur le Président présente aux membres du bureau les membres de la CLECT fixés par les conseils municipaux des communes membres en précisant qu'il manque la suppléance pour SALERS et ST BONNET

Communes	Titulaire CLECT	Suppléant CLECT
ALLY	Jean Yves BONY	Jean-François ISCHARD
ANGLARDS DE SALERS	Françoise VIDAL	Bernard VEYSSIERE
BARRIAC LES BOSQUETS	Jean Noël PARRA	Sandrine BONVENTI
BESSE	Nadine ANTIGNAC	Yoann FONTALIVE
BRAGEAC	Régine BREUIL	Thierry LAYGUES
CHAUSSENAC	DELBOS Jean-Marc	LAC Sébastien
ESCORAILLES	Séverine HERLUISON	Catherine DUMAS
FONTANGES	Guillaume LOUVRADOUX	Aurore ROBERT
FREIX ANGLARDS	Patrice FALIES	Pierre MAYENOBE
GIRGOLS	Jean Michel MAS	Gilbert AURIACOMBE
LE FALGOUX	Louis CHAMBON	Isabelle FAUX
LE FAU	Solange RIBEYROL	Constance DEDIEU-GRASSET
LE VAULMIER	Sylvie LEMMET	Anthony JONCOUX
PLEAUX	Michèle CHASTAN	Laurent DELSOL
SAINT BONNET DE SALERS	RIFFAUD Guy	
SAINT CERNIN	André DUJOLS	Georgette TOUZY
SAINT CHAMANT	Eric LAFON	William HIVERT

SAINT CIRGUES DE MALBERT	Marc BENECH	Colette JAMMET
SAINT ILLIDE	Jean Pierre CINQUALBRES	Jean-Claude REBEYRE
SAINT MARTIN CANTALES	Pascal ESCURE	Clément CAPITAINE
SAINT MARTIN VALMEROUX	Marylène ANQUETIL	Isabelle DEFRANCE
SAINT PAUL DE SALERS	Laurence BORDE	Francis JOANNY
SAINT PROJET DE SALERS	Emilie BROQUERIE	Céline CHAOUCHE
SAINT VINCENT DE SALERS	Gérard CHANCEL	David JONCOUX
SAINTE EULALIE	Etienne BIDEL	Daniel TILLET
SALERS	Thibault MALTCHIEFF	
TOURNEMIRE	Alain KORCHIA	Laure FOUGEROUX

Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité, afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation. Elle peut jouer un rôle prospectif avant un transfert ou une rétrocession de compétence, mais également sur l'évolution des attributions de compensation.

Monsieur le Président rappelle qu'il conviendra de procéder à une révision notamment sur la question de l'assainissement, c'est un sujet qui a entraîné une double peine pour la Communauté de Communes du Pays de Salers, qui est compliqué en rappelant le procès et la procédure de médiation. La question de la solidarité entre communes est indispensable.

Monsieur FALIES rajoute que la question de solidarité est le plus vaste débat.

Monsieur PARRA revient également sur la question des ordures ménagères qui était également difficile à mettre en œuvre.

Monsieur le Président rappelle qu'il faut également se questionner sur les micro-crèches et l'ensemble des équipements communautaires et l'entretien permanent indispensable notamment sur l'assainissement

Monsieur le Président rappelle qu'il conviendra de fixer une date d'installation et de procéder à l'Élection d'un président et d'un Vice-Président mais il faudra également voter le règlement de la CLECT

ADMINISTRATION GENERALE

Mise à jour CIID

Le président de l'EPCI étant membre de droit de la CIID

1	MME	POUGET	VERONIQUE
2	M.	FALIES	PATRICE
3	MME	CHASTAN	MICHELE
4	M.	DUJOLS	ANDRE
5	MME	BREUIL	REGINE
6	MME	VIDAL	FRANCOISE
7	M.	BONY	ARNAUD
8	M.	ANDRIEU	BERNARD
9	MME	ANTIGNAC	NADINE
10	M.	CINQUALBRES	JEAN-PIERRE
11	M.	TERRAIL	PASCAL
12	MME	FOURNIVAL	FRANCOISE
13	M.	VEYSSIERE	BERNARD
14	M.	PARA	JEAN-NOEL
15	M.	DELBOS	JEAN-MARC
16	MME	HERLUISON	SEVERINE
17	M.	LOUVRADOUX	GUILLAUME
18	M.	MAS	JEAN-MICHEL
19	MME	CHAUVET	CHANTAL
20	M.	RIFFAUD	GUY

Monsieur le Président expose que la DGFIP nous demande de désigner encore 10 membres parmi les élus communautaires. Ce choix sera fait lors du prochain conseil communautaire.

ADMINISTRATION GENERALE

Renonciation du transfert automatique des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de l'EPCI

Monsieur le Président expose que L'article L. 5211-9-2 du CGCT prévoit le transfert automatique de certains pouvoirs de police spéciale du maire (règlement de collecte des déchets, circulation-stationnement, police de la publicité extérieure, lutte contre l'habitat indigne, etc.) au président en fonction des compétences exercées par la communauté.

Les maires ont la possibilité de s'opposer à ce transfert dans les 6 mois à compter de l'élection du président.

Position : Pas de transfert automatique / au moins 1 commune qui s'oppose à cette procédure via un arrêté municipal.

Arguments :

- Préserver la proximité avec les administrés
- Garantir une réactivité maximale
- Éviter une complexité administrative supplémentaire
- Respecter le principe de subsidiarité
- Maintenir une cohérence entre police générale et police spéciale
- Ne pas exposer inutilement la responsabilité du président de l'EPCI

Pour rappel, la police générale du maire (article L. 2212-2 du CGCT) qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ou encore la police de l'urgence (article L. 2212-4 du même code) ne sont pas transférées.

Monsieur FALIES ajoute qu'il est important de conserver les pouvoirs de police du maire, la Commune de Freix d'Anglards sera saisie de cette renonciation.

ADMINISTRATION GENERALE

DSP Maison de la Salers (renouvellement)

Monsieur le Président rappelle la fin de la DSP attribuée à l'office de tourisme du Pays de Salers le 31/12/2026.

Pour information La Maison de la Salers c'est 10 000 visiteurs pour 2025, il conviendra de se questionner sur plus de flexibilité au niveau de l'ouverture, aujourd'hui c'est 11 mois par an, avec une muséographie qui est ancienne, un nouveau film est prévu en septembre. Il faut peut-être développer l'outil, maison de la Salers c'est trop restrictif et il n'y a pas une vache.

Une réflexion est nécessaire, de plus il n'y a pas de partenariat avec les instances raciales qui sont aujourd'hui en difficulté financières. Il faut certainement réduire la période d'ouverture. Le budget est abondé par l'Office de Tourisme à hauteur de 80 000€, l'équipement n'est pas rentable mais un tampon à 40 000€ serait beaucoup plus acceptable.

Monsieur FALIES précise qu'il y a un véritable besoin de modernisation sur cet outil.

Monsieur le Président rajoute que l'événementiel fonctionne très bien, pour Festi'Vache c'est 530 personnes. Un vrai délégataire privé serait idéal mais certainement difficile avec un fonctionnement saisonnier.

➔ Lancement d'une nouvelle procédure

Durée : 6 ans, soit du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2032

Missions principales :

- ✓ Le développement commercial du site,
- ✓ L'entretien et la maintenance de l'ensemble des ouvrages, équipements et installations nécessaires à l'exécution du service,
- ✓ Les financements afférents puis l'exploitation et la gestion de l'équipement,

- ✓ L'accueil et l'organisation d'évènements et manifestations,
- ✓ La sécurité des personnes et usagers.

Modalités contractuelles :

- Tarifs / horaires / promotions validés par la CCPS
- Rapport annuel d'activité
- Redevance + cautionnement obligatoire

Clauses précises de contrôle et assurances

Calendrier prévisionnel :

- Début septembre : publication de la consultation
- Mi-octobre : fin des offres et analyse des candidatures
- Début novembre : rencontre des candidats
- Fin novembre : rédaction du projet de contrat
- Mi-décembre : attribution de la DSP en conseil communautaire

ADMINISTRATION GENERALE

Tarifs Base de loisirs Longayroux 2026 - activités (inchangés /2025)

Monsieur le Président propose l'application des tarifs suivants :

TARIFICATION BASE DE LOISIRS NAUTIQUES DE LONGAYROUX 2026

Activité	Durée	Tarif
Aquaparc WIBIT	1 h	8 €
Aquaparc WIBIT	2 h	13 €
Carte famille Aquaparc	5 h	35 €
Carte famille Aquaparc	10 h	50 €
Paddle	1 h	10 €
Paddle	2 h	15 €
Canoë (3 places)	1 h	15 €
Canoë (3 places)	2 h	25 €
Bateau électrique sans permis	1 h	35 €
Bateau électrique sans permis	2 h	65 €
Bateau électrique sans permis	3 h	99 €
Pédalo 2 places	1 h	15 €
Pédalo 2 places	2 h	25 €
Vélo électrique	½ journée	25 €
Vélo électrique	journée	35 €
Vélo électrique	jour supplémentaire	30 €

Possibilité de réservation en ligne

Nouvelle activité 2026 : location de vélo électrique

ADMINISTRATION GENERALE

Tarifs Base de loisirs Longayroux 2026 – bar/brasserie

Monsieur le Président propose l'application des tarifs suivants :

Catégorie	Fourchette de prix
Bières artisanales bouteille 33 cl	3,50 € à 4,20 €
Bières pression	2,50 € à 15,00 €
Apéritifs	2,00 € à 3,50 €
Digestifs	4,00 €
Cocktails alcoolisés	9,00 €
Cocktail sans alcool	5,00 €
Tapas / planches	8,00 € à 15,00 €
Salades	8,00 € à 15,00 €
Pizzas	12,00 € à 15,00 €
Brasserie (plats)	9,00 € à 18,00 €
Paninis salés	5,00 €
Accompagnements	3,50 € à 5,00 €
Desserts	3,50 € à 5,00 €
Glaces artisanales	4,00 €
Glaces	1,10 € à 3,20 €

ADMINISTRATION GENERALE

Tarifs Le Mars Aventures 2026 (inchangés /2025)

Monsieur le Président propose les tarifs suivants :

Activités proposées : Accrobranche,
Arbofilets, sentier pédagogique, VTT

Activités	Tarifs
Individuel 3/5 ans	9 €
Individuel 6/9 ans	13 €
Individuel 10/13 ans	16 €
Individuel 14 ans et +	21 €
Laser Game Partie de 5 min Minimum 6 participants	3€ la partie

Fin des créneaux de réservations
Possibilité de réservation en ligne
Nouvelle activité 2026 : Laser Game

Les membres du bureau prennent acte des tarifs proposés qui seront votés au cours du prochain conseil communautaire.

ADMINISTRATION GENERALE

Mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire qu'il convient de reprendre le tableau des effectifs de la Communauté de communes du Pays de Salers, avec la création des emplois suivants :

-Pour les micro-crèches :

- 1 emploi d'Educateur(trice) de jeunes enfants
- 1 auxiliaire de puériculture
- 2 adjoints d'animation
- 1 adjoint technique à temps complet
- 1 adjoint technique à 21/35^{ème}

-Pour le service technique : *(M GASTON intégrera le SPPGDMS à temps complet à partir du 1^{er} septembre)*

- 1 adjoint technique à temps complet

-Pour le service assainissement : *(nomination de l'agent si obtention du concours)*

- 1 technicien à temps complet

ADMINISTRATION GENERALE

Recrutement accroissement temporaire d'activité

Le recours à des agents contractuels pour accroissement temporaire d'activité, prévu par l'article L. 332-23 1° du Code général de la fonction publique, permet de répondre à ces besoins de manière souple, sécurisée juridiquement et sans création d'emplois permanents.

La délibération proposée vise à donner à l'exécutif la faculté d'ajuster temporairement les effectifs en fonction des besoins réels du service, afin de garantir la continuité, la qualité et la sécurité du service public.

Grades : Adjoint d'animation

Décision proposée : Adopter une délibération de principe autorisant le recours à des emplois non permanents en cas de besoin temporaire.

ADMINISTRATION GENERALE

Validation devis étude CTG 2027-2031

Fin de la CTG le 31/12/2026

Préparation de la CTG 2027-2031 : consultation de xx entreprises / xx réponses

Enjeux : maintien et développement des services aux familles, attractivité et cohésion territoriale. Organisation du territoire structurée autour de trois bassins de vie : Pleaux, Saint-Cernin et Saint-Martin-Valmeroux.

Objectifs de la mission :

Évaluer la CTG 2022-2026.

Réaliser un diagnostic social partagé.

Construire un plan d'actions 2027-2031.

Associer élus, partenaires, communes, habitants et acteurs locaux.

Préparer la future contractualisation avec la CAF

Les 3 phases de la mission

➤ 1. Évaluation de la CTG 2022-2026

Bilan des actions menées.

Analyse des résultats, difficultés et perspectives.

Évaluation de la gouvernance et du partenariat.

➤ 2. Diagnostic social partagé

Analyse des besoins des habitants.

Étude des thématiques : petite enfance, jeunesse, parentalité, logement, accès aux services, inclusion et autonomie.

➤ 3. Élaboration du plan d'actions 2027-2031

Définition des priorités.

Construction des fiches-actions.

Organisation de la gouvernance et du suivi.

Résultats attendus : Une vision actualisée des besoins du territoire, une stratégie partagée pour les cinq prochaines années, un programme d'actions opérationnel et financé et un renforcement de la coordination entre les acteurs locaux.

Calendrier  :

Lancement de la mission : 2026

Finalisation impérative : 31 mars 2027

Signature de la nouvelle CTG : période 2027-2031.

Validation devis étude CTG 2027-2031

Choix de retenir « Cause Commue » pour cette mission 24 330 € TTC (50 % CAF HT)

- Vote du conseil communautaire.

ENFANCE JEUNESSE :

Projet aménagements des bâtiments centre de loisirs de Pleaux + projet commune – Réalisation d'une étude

Un projet partenarial structurant associant la CCAS, la Commune de Pleaux et la Communauté de communes du Pays de Salers pour créer un pôle territorial multifonctionnel au service des habitants, de la jeunesse et de la ruralité.

5 pôles complémentaires

- Pôle paramédical (Commune)
- Pôle enfance-jeunesse, loisirs, formation (Communauté de communes)
- Pôle restauration (CCAS)
- Ferme pédagogique (CCAS)
- Pôle hébergement (CCAS – Commune)

Enjeux du projet

- Maintien des services
- Développement de l'offre enfance-jeunesse
- Renforcement de l'accès aux soins
- Soutien aux familles et aux écoles
- Valorisation d'un équipement existant
- Attractivité du territoire
- Convention actuelle arrivant à échéance fin 2026

Nécessité de réhabiliter et sécuriser les bâtiments

Travaux à envisager

- Rénovation des dortoirs
- Réfection des toitures
- Amélioration énergétique
- Mise en conformité et sécurité
- Modernisation des espaces collectifs

Étude à lancer – financement à 80 % si portage CCPS / Fonds LEADER

1. Étude bâtimementaire (CCPS)
1. Diagnostic complet
2. Chiffrage et programmation des travaux

2. Étude stratégique (commune de Pleaux)

Objectif final

👉 Faire du site de Pleaux un équipement de référence pour l'accueil des jeunes, des familles et des groupes, tout en renforçant l'attractivité et les services du territoire rural.

BUDGET/FINANCES :

Convention de partenariat avec la DGFIP

Sujets à traiter :

- Amortissements
- Restes à recouvrer
- Inventaire

Proposition 2027 : accompagnement mission régionale DGFIP

Report au conseil de septembre

BUDGET/FINANCES :

Créances admises en non-valeurs / créances éteintes

Monsieur le Président propose d'examiner les créances admises en non-valeur et notamment ce qui concerne la dette de la SAS Salers BIOGAZ avec un montant de 39 381.02€ à comptabiliser pour 2026

Edition HELIOS

_015013

SGC MAURIAC

_39301

CC PAYS DE SALERS OM

Pièces prises en charge du au 31/12/2025

Situation actualisée au 18/03/2025

Compte	Exercice	N° de pièce	Date PEC	Nom du débiteur	Objet du titre	Montant du principal	Reste à recouvrer	Libellé acte
4161	2020	T-26	09/06/2020	soulier philippe	241501139000262020reccamp st ma	88,26	14,71	SATD bancaire négative - 26/01/20
	2020 Somme						14,71	
411	2022	T-225	31/12/2022	sas salers biogaz	241501139000262022rec0322 salers	51 840,00	51 840,00	Lettre de relance - 03/05/23
46721	2022	T-211	31/12/2022	sas salers biogaz	241501139000262022rec02 22	51 840,00	31 766,90	Lettre de relance - 22/03/23
	2022 Somme						83 606,90	
	Grand Somme						83 621,61	

Montant à comptabiliser sur l'exercice 2025 :

44.240,59 EUROS

Montant à comptabiliser sur l'exercice 2026 :

39.381,02 EUROS

Fin de la régularisation des créances éteintes (SAS SALERS BIOGAZ) : solde 2026 : 39 381,02 € inscrit à l'article 6542 du BP 2026.

Vote du conseil communautaire.

BUDGET/FINANCES :

Subventions aux associations 2026

Évènement - Projet	
Associations	Montant demandé
The collectif	100,00 €
Tour du cantal - Cyclisme	300,00 €
Journée de la biodiversité	250,00 €
Fest'Irlande	500,00 €
RCSC	3 500,00 €

Site du gout	1 000,00 €
JUSTI DANCE Journée danse en pays de salers	1 000,00 €
La pastourelle	2 000,00 €
Foire du 1er mai St Illide	600,00 €
Cinéclub des montagnes	300,00 €
Collège Henri Mondor	300,00 €
Courant d'air - Chorale - 10 ans	150,00 €
Film Vallée du Mars - St Paul - R RICHEBOURG	500,00 €
Sagranière 50 ans	500,00 €
Chaudron de Freix	300,00 €
Guitares à Pleaux	500,00 €
Documentaire - Hugo Manhes	1 000,00 €
Salon du polar	1 000,00 €
Film sur le trail - Alexandre Violle	500,00 €
Concours National Salers - Issoire	600.00€
TOTAL	14 900,00 €

Equipement sportif/fonctionnement global	
Associations	Montant demandé
Arts martiaux	200,00 €
FC 4 Vallées	600,00 €
Don du sang - St Martin	300,00 €
Le carreau loupiaquois	200,00 €
Entente de la Maronne	600,00 €
GRAMAC	300,00 €
SPAUR	600,00 €
Ecole de l'innovation	1 500,00 €
Pétanque St Martin	200,00 €
Fous volants de la Doire	400,00 €
Les crins de la Doire	400,00 €
Poney & CO	600,00 €

ATCC Pleaux	300,00 €
Arc & Loisirs	600,00 €
Don du sang - St Cernin	300,00 €
Moto club du Pays de Salers	300,00 €
FC Ally Mauriac	600,00 €
Lous Bouscas	500,00 €
Foot Pleaux	600,00 €
Foot Anglards de Salers	400.00€
Tps Mauriac pour adhérent St Martin	400.00€
TOTAL	9 900,00 €

Vote du conseil communautaire sous réserve dossiers complets, total subventions pour 2026 : 24 800 €.

ECONOMIE

Adhésion à la Mission Locale

La CCPS adhèrera désormais à la Mission Locale pour le compte de l'ensemble des communes du territoire, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique et d'attractivité territoriale. Cette adhésion permettra de porter une action coordonnée en faveur de l'emploi, de la formation, de l'insertion des jeunes et de la réponse aux besoins des entreprises locales.

- Rôle et missions :
- Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours vers l'emploi, la formation et l'autonomie.
- Proposer un accompagnement personnalisé et global intégrant les dimensions professionnelles et sociales.
- Informer et orienter sur les métiers, les formations, les dispositifs d'aide et les opportunités d'emploi.
- Lever les freins à l'insertion : mobilité, logement, santé, accès aux droits, budget ou vie quotidienne.
- Accompagner les entreprises dans leurs recrutements, les immersions professionnelles et la découverte des métiers.
- Animer un réseau de partenaires locaux (État, Région, France Travail, collectivités, entreprises, organismes de formation et associations) au service de l'insertion des jeunes.
- Cotisation 2026 exceptionnelle réduite de 50 % : 4 449,75 € au lieu de 8 899,50 € (tarif statutaire de 1,50 €/habitant).

ECONOMIE

Dossiers soutien investissement économique

Entreprise	Porteur de projet	Activité	Commune	Type de projet	Montant HT	Taux aide CCPS	Montant aide HT
BREUIL ELAGAGE	M. BREUIL	Espaces verts	Saint-Cernin	Acquisition broyeur sur chenille	37 200,00	10%	3 720,00 €
LE COMPTOIR DE CHAUSSENAC	M. SANTOS	Restauration	Chausсенac	Acquisition mobilier	2 297,32	10%	229,73 €
MENUISERIE DELBOS	M. DELBOS	Menuiserie	Pleaux	Acquisition machines	3 500,00	10%	350,00 €
SEILLIER TERRASSEMENT	M. SEILLIER	TP	Pleaux	Acquisition pelle sur chenille	120 000,00	8%	5 000,00 €
EURL ANGELVY	M. ANGELVY	Couverture	St Cernin	Acquisition matériel	55 292,43	8%	4 423,39 €
TOTAL CCPS					13 723,12 €		

Les 2 derniers projets sont éligibles à un cofinancement LEADER :

- SEILLIER TERRASSEMENT : 20 000 € LEADER
- EURL ANGELVY STEPHANE : 17 693,58 € LEADER

ASSAINISSEMENT

Achat de terrains à Tournemire (SIVU de la Doire + GFA Anjony)

Monsieur le Président expose que pour ce qui concerne Tournemire, nous avons l'estimation de l'EPF Auvergne ainsi que les surfaces issues de la division parcellaire.

La parcelle B511 de 15 m² (ca), appartenant à la SCI d'Anjony ;

Une partie de la parcelle B586 pour 2 689 m² issus appartenant à la SCI d'Anjony.

→ Soit un total de 2 704 m² à acquérir auprès de la SCI d'Anjony ;

La parcelle B587 de 625 m² appartenant au SIVU de la Doire.

Nous disposons d'une estimation EPF à 10 300 €/ha.

Au total, cela représente 15 + 2 689 + 625 = 3 329 m² pour un montant estimatif d'environ 3 400 à 3 500 €.

ASSAINISSEMENT

Marché de Tournemire (attributions + subventions agence de l'eau + cd15)

Le marché relatif à Tournemire est en cours d'analyse, la CAO est prévue le 7 juillet à 19h30, voilà les éléments à notre disposition actuellement :

Lot n°1 – Réhabilitation de la STEP et du réseau de transfert (estimatif MOE 325 740,05)

Classement <i>(uniquement prix sans dossier technique)</i>	Entreprise	Montant HT
1	MATIÈRE	331 328,72 € HT
2	BERGHEAUD	346 783,00 € HT
3	MIANE	373 073,65 € HT

Lot 1 et 2 : Réhabilitation de la STEP et du réseau de transfert (estimatif MOE 325 740,05) + Réhabilitation des réseaux de collecte des EU (chemisage ou gainage sans tranchée) (estimatif MOE 116 166)

Classement <i>(uniquement prix sans dossier technique)</i>	Entreprise	Montant HT
1	SARL REHA	93 447,00 € HT
2	ATEC	96 610,00 € HT
3	SUBTERRA	99 370,00 € HT
4	EUREA	108 917,00 € HT
5	M3R	112 583,50 € HT
6	REHACANA	114 120,00 € HT
7	TELERE P	131 664,64 € HT

En cours d'analyse, CAO prévue le 7 juillet à 19h30, pour le moment nous disposons de ces éléments :

Lot 1 et 2 : Réhabilitation de la STEP et du réseau de transfert (estimatif MOE 325 740,05) + Réhabilitation des réseaux de collecte des EU (chemisage ou gainage sans tranchée) (estimatif MOE 116 166).

Tarifs convention POTEL

Évolution des tarifs 2026 par rapport à 2025

- Le tarif applicable aux travaux anticipés d'hydrocurage et/ou de passage caméra reste inchangé à 110€ HT/heure par véhicule.
- Le tarif des interventions d'urgence en horaires ouvrés (hors samedi et dimanche) demeure également inchangé à 125 € HT/heure.
- En revanche, les interventions réalisées :
 - en dehors des heures de travail et le samedi passent de 160 € HT/heure à 180 € HT/heure ;

- le dimanche passe de 200 € HT/heure à 220 € HT/heure.
- Les frais annexes de dépotage restent inchangés :
 - prise d'eau : 3 € HT/m³ ;
 - dépotage des boues : 25 € HT/m³ ;
 - dépotage des graisses : 65 € HT/m³ ;
 - dépotage des sables : 180 € HT/tonne.
- Enfin, les frais de gestion et de rédaction des factures augmentent de 20 € HT à 25 € HT.

Monsieur le Président proposera au Conseil Communautaire cette évolution des tarifs

GEMAPI

Financement du poste de technicienne rivière Entente Maronne pour 2026

Ce poste est co-financé pour partie par le Conseil Départemental du Cantal et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Le Conseil Départemental prend en charge :

- 10% de la totalité des frais directs et indirects prévisionnels liés au poste sur le département du Cantal.

L'agence de l'Eau Adour-Garonne prend en charge :

- 70% de la totalité des frais directs et indirects prévisionnels liés au poste.

- Autorisation de déposer les dossiers sera demandée au Conseil communautaire.

HABITAT

Attribution subvention SPANC (1 dossier)

Dossier Mme CHUPIN à St-Illide

Absence d'installation

Revenu très modeste

Résidence principale

= dossier complet

Versement 1 500 € CCPS entraînant 1 500 € Anah

Monsieur le Président expose une demande en cours auprès de l'Agence de l'Eau pour du financement d'installation quand les installations lors de la révision du zonage ont été sorties de la zone d'assainissement collectif pour du non collectif.

URBANISME :

Élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde

Obligation réglementaire à compter du 26 novembre 2026

Présence de plusieurs communes dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (Pleaux, Saint-Paul-de-Salers, Brageac, Le Falgoux, Saint Martin VX et Salers).

Nécessité de renforcer la coordination intercommunale en cas de crise.

Objectifs du PICS

Organiser la réponse intercommunale face aux situations exceptionnelles.

Coordonner les moyens humains et matériels entre les communes.

Assurer la continuité des services publics et la protection des populations.

Harmoniser les procédures avec les PCS existants.

Proposition :

Engager officiellement la démarche d'élaboration du PICS.

Lancer une consultation pour retenir un bureau d'études spécialisé chargé d'accompagner la Communauté de communes dans cette mission.

Autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la procédure.

URBANISME :

Modification n°2 PLU Ste Eulalie

Objectifs de la procédure :

Extension de la zone A au lieu-dit Sous-Drom afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole.
Création d'un STECAL au lieu-dit Impialat pour autoriser le changement de destination d'une grange et accompagner un projet de diversification touristique en complément d'une activité agricole.

Mission confiée à Géoscope :

Élaboration du dossier de modification du PLU.

Réalisation des études de terrain et de l'expertise écologique.

Rédaction des pièces réglementaires (notice, règlement, OAP, cartographie).

Accompagnement de la collectivité jusqu'à l'approbation et à la publication sur le Géoportail de l'urbanisme.

Montant de la prestation : Tranche ferme : 6 870 € HT (8 244 € TTC).

Option assistance CDPENAF : 550 € HT, soit un total de 7 420 € HT si cette prestation est retenue.

URBANISME :

Feuille de route élaboration du PLUi

Idée :

Sept/Oct :

- Réunion de cadrage avec la DDT
- Elaboration du cahier des charges pour choisir le bureau d'étude
- Échanges d'expériences avec les comcom voisines
- Publication d'un poste de chargé de mission PLUi/Habitat

Déc/Janv :

- Choix du bureau d'étude
- Embauche du chargé de mission

2027/2028 : travaux d'élaboration du PLUi

CALENDRIER

- 4 juillet 18h00 Longayroux : inauguration de la base de loisirs
- 7 juillet 19h30 Anglards de Salers : CAO assainissement Tournemire
- 7 juillet 20h30 Anglards de Salers : conseil communautaire
- 10 juillet 10h : réunion transport AURA
- 17 juillet 21h30 : opéra d'été à Tournemire
- 15 septembre 20h30 : conseil communautaire

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h15